

# **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

## **REPUBLIQUE DU BURUNDI**

### **OFFICE DES ROUTES (OdR)**

#### **PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N° 15 : GITEGA – NGOZI**

#### **TRONÇON : GITEGA-NYANGUNGU (PHASE II) - PK 0+00 au PK 49+775**

##### **SERVICES DE CONSULTANTS :**

- 1) Etude, formation, contrôle et surveillance des travaux ;*
- 2) Sensibilisation des populations riveraines ;*
- 3) Audit des comptes du projet.*

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don du Fonds Africain de Développement (FAD) d'un montant de Quarante-deux millions d'Unités de Compte (UC), en vue du financement de la deuxième phase du Projet d'aménagement et de bitumage de la Route Nationale N°15 - Gitega-Ngozi, tronçon entre la Ville de Gitega et le village Nyangungu (du PK0+000 au PK49+775, soit 50 km). Il est prévu qu'une partie des fonds obtenus au titre de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des services de Consultants chargés de réaliser les missions ci-après :

- a) le Contrôle et la Surveillance des travaux de la route principale : tronçon Gitega-Nyangungu (50 km) et de construction d'un parking pour camions poids-lourds à Gitega ;*
- b) l'Etude, la Formation, le Contrôle et la Surveillance des travaux connexes (réhabilitation des 18 km de pistes rurales en latérite, l'aménagement des infrastructures socio-économiques et commerciales ainsi que la réhabilitation de 4 km de pistes rurales revêtues en pavés ;*
- c) la réalisation des prestations pour l'audit financier et comptable du Projet ;*
- d) la réalisation de la sensibilisation de la population de la zone d'influence du Projet à la sécurité routière, à la protection de l'environnement et à la protection contre les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA et les autres pandémies.*

2. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement, à travers l'Office des Routes (OdR), invite par le présent Avis les Bureaux de Consultants, pour les points (a), et (c) ; les Bureaux de consultants, les Agences de maîtrise d'œuvre, pour le point (b) ; et les Bureaux de Consultants, les Associations ou Organisations Non Gouvernementales pour le point (d) à manifester leurs intérêts à fournir les services ci-dessus cités.

3. Les Bureaux, les Agences de maîtrise d'œuvre, les Associations ou Organisations Non Gouvernementales intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à

pouvoir exécuter lesdits services notamment : références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission (fourniture de la liste et des CV du personnel), ainsi que toutes autres informations complémentaires.

4. Peuvent présenter leurs candidatures, les Firmes répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans les «**Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants**» de la **BAD/FAD, Edition Mai 2008**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Une liste restreinte de **six (06) Bureaux ou Agences de maîtrise d'œuvre ou Associations et/ou Organisations Non Gouvernementales** sera dressée pour chaque mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Donataire de l'inclure sur la liste restreinte. Les Bureaux ou Agence de maîtrise d'œuvre ou Associations et/ou Organisations Non Gouvernementales retenus sur ces listes restreintes recevront ultérieurement une Demande de Proposition pour chaque mission.

6. Les Bureaux ou Agence de maîtrise d'œuvre ou Associations et/ou Organisations Non Gouvernementales intéressés sont priés de faire parvenir leurs manifestations d'intérêts à la **Direction Générale de l'Office des Routes**, sous pli fermé ou par messagerie électronique, portant expressément les indications suivantes au plus tard le **10 janvier 2012 à 15 heures (Heure locale)** :

**Office des Routes**

**Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets (CSEP) / Projet RN15**

**Avenue HEHA, Quartier Kabondo,**

**BP 6675. Bujumbura/BURUNDI.**

**E-mail: [odr@iwayafrica.com](mailto:odr@iwayafrica.com)**

### **«MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS**

A ..... (Préciser la mission concernée parmi les quatre citées) ».

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

**Office des Routes (OdR)**

**Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets (CSEP) / Projet RN15**

**Avenue HEHA, Quartier Kabondo**

**B.P. 6675, Bujumbura.**

**BURUNDI.**

**Tél. :** + 257 22 22 29 40

+ 257 22 27 70 43

+ 257 22 25 36 95

**Fax :** + 257 22 22 09 59

**E-mail :** [odr@iwayafrica.com](mailto:odr@iwayafrica.com)